

PARCS NATIONAUX DE FRANCE

Conseil d'Administration

Séance du 29 novembre 2008

Délibération n°2008-13

Portant désignation d'un inspecteur hygiène et sécurité

Vu le code de l'environnement et notamment ses articles L.331-29, R.331-23, R.331-81 et R.331-82,

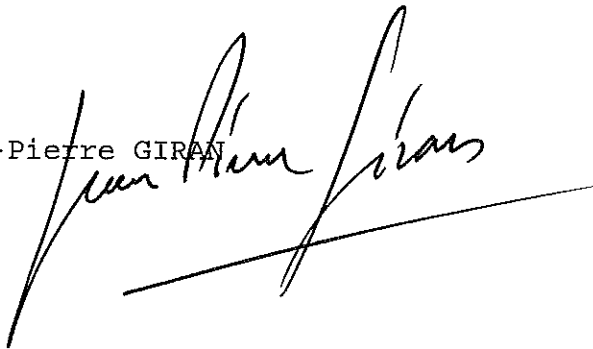
Vu le décret n° 82-453 du 28 mai 1982 modifié, relatif à l'hygiène et la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale de la fonction publique,

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré, décide :

Monsieur Jean-Jacques SEGONI, Directeur Adjoint du travail, rattaché au Conseil général de l'environnement et du développement durable est nommé inspecteur hygiène et sécurité de l'Etablissement public Parcs Nationaux de France.

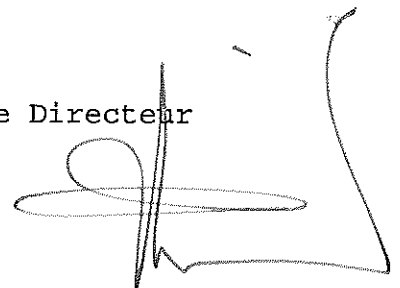
Le Président du Conseil d'administration

Jean-Pierre GIRAN

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Jean Pierre Giran', written over a horizontal line.

Le Directeur

Jean-Marie PETIT

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Jean Marie Petit', written over a horizontal line.